



Vous souhaitez vous protéger contre les cyberattaques mais ne savez pas comment vous y prendre ?

Prenez votre cyberdépart ! Bénéficiez d'un **premier diagnostic gratuit** et commencez à renforcer rapidement le niveau de cybersécurité de votre organisation.

messervices.cyber.gouv.fr/cyberdepart

Bénéficiez d'un diagnostic cyber :

✓ Rapide (1h30)

✓ Dans vos locaux

✓ Anonyme

✓ Gratuit



messervices.cyber.gouv.fr/cyberdepart

Ce diagnostic proposé par l'État n'est pas adapté aux particuliers et micro-entreprises.